

# CONSEIL MUNICIPAL

---

*SÉANCE DU 05 DECEMBRE 2019*

---

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

---

L'an deux mille dix-neuf, le 5 décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de LANGE, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GARGAUD Patrick, Maire.

Présents : GARGAUD Patrick, COUTANT Bernadette, LHERITIER Jean-Pierre, ALLARD Virginie, MASSON Jean-François, MARY Anaïs, PENISSARD Jean

Absent excusé : MAIGRET Max

Procuration : GAUTIER Claude à MASSON Jean-François

Monsieur le Président a ouvert la séance et exposé ce qui suit :

**Protection des données** : Signature d'une convention pour la création d'un service commun entre les Communes, EPCI et Syndicats pour assurer la mission concernant le Règlement Général de la Protection des Données (RGPD). Coût pour la commune : 1,13 € par habitant

**Personnel communal** : Un emploi d'agent contractuel à temps non complet sera créé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour assurer la restauration scolaire et le ménage.

**Demande de subvention** : Un dossier de demande de subvention sera déposé auprès du Conseil Départemental dans le cadre du FAR pour le remplacement de l'épareuse.

**Logements communaux** : Les loyers des logements communaux subiront une augmentation de 1,53 % au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

**Tarifs communaux** : Les divers tarifs communaux : photocopies, concessions au cimetière etc....sont reconduits en 2020 sans changement.

**Questions diverses** :

**Colis de Noël** : L'âge des bénéficiaires a été fixé à 73 ans. Ils sont au nombre de 45

La cérémonie des vœux aura lieu le samedi 18 janvier 2020 à 18 heures 30.

Affiché en exécution de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le 10 décembre 2019

Le Maire,